

ALLIANCE DES FORCES DEMOCRATIQUES POUR LA TRANSITION

(A.F.D.T)

DECLARATION N°003/014

Après le Sixième Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (C.E.E.A.C) tenu à N'djamena les 9 et 10 janvier 2014 et qui avait conduit le Chef de l'Etat de Transition Michel DJOTODIA et le Premier Ministre , Chef du Gouvernement d'Union Nationale de Transition Nicolas TIANGAYE à la démission, il a été procédé le 20 janvier 2014 à l'élection de Madame Catherine SAMBA-PANZA à la fonction de Chef de l'Etat de Transition par le Conseil National de Transition à l'issue d'un scrutin transparent et démocratique.

Le lendemain 21 Janvier 2014, l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Transition (A.F.D.T) qui est le regroupement des Partis et Associations Politiques de l'ancienne opposition démocratique au régime du Général François BOZIZE, signataires des Accords de Libreville du 11 janvier 2013, a félicité le nouveau Chef de l'Etat pour sa brillante élection.

Par la même occasion, L'A.F.D.T, avait exprimé son engagement à soutenir la Transition en cours, en souhaitant que sous l'impulsion du Chef de l'Etat nouvellement élu, notre pays puisse aller très rapidement vers la restauration de la paix, de la sécurité, et de l'autorité de l'Etat.

L'A.F.D.T avait en outre rappelé que la réussite de cette Transition dépend du respect scrupuleux de son cadre juridique constitué de l'Accord Politique de Libreville du 11 janvier 2013, de la Déclaration de N'djamena du 18 avril 2013 et de la Charte Constitutionnelle de Transition du 18 juillet 2013 notamment en ses articles 29 et 36 alinéa 3.

L'Alliance des Forces Démocratiques de la Transition (AFDT) prend acte de la nomination le 25 janvier 2014 du nouveau Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition, qui aura pour mission entre autres, de rétablir la sécurité dans le pays, et de remettre l'Etat en marche en vue de répondre aux aspirations légitimes et aux nombreuses attentes de nos populations, puis

d'organiser des élections présidentielles et législatives dans les délais impartis par la Charte Constitutionnelle de Transition.

L'AFDT ayant fait le constat que les Actes fondateurs de cette Transition consensuelle et inclusive n'ont pas été respectés, a fait le choix politique de ne pas intégrer ce gouvernement afin de rester libre et de veiller au respect des engagements pris par celui-ci.

L'AFDT restera vigilante afin que :

- chacune des actions qui seront menées le soit dans l'intérêt de tous les Centrafricains, sans aucune forme de discrimination (religieuse, ethnique, communautaire, politique...), dans le respect des libertés individuelles et collectives ;
- les autorités de la Transition mettent tout en œuvre pour organiser des élections libres et transparentes, qui permettront de doter le pays d'institutions légitimes, et de restaurer ainsi sa souveraineté.

Consciente de ses responsabilités historiques, et face au drame que vit notre peuple, l'AFDT apportera son soutien indéfectible au processus de Transition. Elle participera à l'œuvre de réconciliation nationale et fera toutes propositions utiles à cet effet.

Bangui le 26 janvier 2014

Le Président de la Conférence des Présidents

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ziguele', written over a horizontal line.

Martin ZIGUELE